

LE 7 MAI 2018

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Magloire, tenue le lundi 7 mai 2018, à 19h, à la salle municipale et à laquelle étaient présents :

Son honneur la mairesse : Marielle Lemieux

Mesdames et messieurs les conseillers:

Anne-Marie Beaudry	Jonathan Goupil
Liette St-Pierre	Steve Lapointe
Martine Rouillard	Roxanne Nolet

La séance est présidée par la mairesse, Mme Marielle Lemieux et M^{me} Dany Robert, directrice générale, assure le secrétariat.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la constatation du quorum, la mairesse déclare la séance ouverte à 19h20.

01-05-18

PROCLAMATION DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE 2018

CONSIDÉRANT QUE la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 7 au 13 mai ;

CONSIDÉRANT QUE le thème « **Agir pour donner du sens** » vise à renforcer et à développer la santé mentale de la population du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités du Québec contribuent à la santé mentale positive de la population ;

CONSIDÉRANT QUE favoriser la santé mentale positive est une responsabilité à la fois individuelle et collective, et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société ;

CONSIDÉRANT QU'il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Martine Rouillard, Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le conseil municipal de Saint-Magloire proclame la semaine du 7 au 13 mai 2018 « **Semaine de la santé mentale** » dans la municipalité de Saint-Magloire et invite tous les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices de la campagne « *Agir pour donner du sens* ».

ADOPTÉE

02-05-18

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame la mairesse procède à la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Proclamation de la Semaine Nationale de la Santé Mentale 2018
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal du 3 avril 2018
5. Adoption 2^{er} règl. # 321-18

6. Adoption 2^{er} règl. # 322-18
7. Adoption 2^{er} règl. # 323-18
8. Suivi au procès-verbal :
9. Approbation des comptes à payer
10. **ADMINISTRATION :**
 - NOTE Remise du rapport budgétaire
 - NOTE Remise de l'entente sectorielle de développement pour la relance économique sur le territoire de la MRC des Etchemins
 - NOTE Rapport des conseillers responsables de différents dossiers
 - 10.1 Dérogation mineure
 - 10.2 Désignation Maire + Dir. gén. Contrat notarié & servitude
 - 10.3 Médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec
 - 10.4 Souper des forestiers
 - 10.5 Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches
 - 10.6 Demande École Rayons-de-Soleil
 - 10.7 Comité EDF – Commandites 2018
 - 10.8 AGA Transport adapté
 - 10.9 SQAE (société québécoise d'assainissement des eaux)
 - 10.10 Levée du drapeau des patriotes
 - 10.11 Novicom
 - 10.12 O.M.H.
 - 10.13 Assurance auto Marielle
 - 10.14 Revue annuelle Corps de Cadets 2948 La Frontière
 - 10.15 AGA Réseau Biblio
 - 10.16 Fondation Rêves d'enfants
 - 10.17 Nettoyage des sentiers
11. **VOIRIE :**
 - 11.1 Retenues déneigement
 - 11.2 Demande de Subvention Programme d'aide à la voirie locale
 - 11.3 Entériner l'achat d'une souffleuse et d'un motoculteur
 - 11.4 Demande d'installation de ralentisseurs de vitesse
 - 11.5 Garage municipal – offre de services
12. **RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT :**
13. **SERVICE DE SÉCURITÉ D'INCENDIE :**
 - 13.1 Formation Sécurité civile – 4^e cours
14. **COMITÉ ET LOISIRS**
 - 14.1 Jeux Inter villages des Etchemins
 - 14.2 Engagement employés terrain de jeux
 - 14.3 Formation pour terrain de jeux
 - 14.4 Concours du jardin dans ma ville
 - 14.5 Engagement jardinier – Jardin Entre Ciel & terre et l'embellissement
15. **CORRESPONDANCE :**
16. **VARIA:**
17. Période de questions
18. Levée de l'assemblée.

Il est proposé par Roxanne Nolet,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

03-05-18

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 AVRIL 2018

Il est proposé par Anne-Marie Beaudry,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le procès-verbal de la séance du 3 avril 2018 soit adopté tel que rédigé et présenté.

ADOPTÉE

04-05-18

ADOPTION 2^{ÈME} RÈGLEMENT # 321-18

IL EST PROPOSÉ PAR Steve Lapointe,
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents;

D'ADOPTER le deuxième projet de règlement numéro 321-18 aux fins de modifier le règlement numéro 232-07 intitulé «*PLAN D'URBANISME*» *DE FAÇON À PERMETTRE LA CONVERSION D'USAGE SUR DROIT ACQUIS EN ZONE AGRICOLE PERMANENTE.*

ADOPTÉE

05-05-18

ADOPTION 2^{ÈME} RÈGLEMENT # 322-18

IL EST PROPOSÉ PAR Jonathan Goupil,
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents;

D'ADOPTER LE *DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT # 322-18 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO, 233-07 INTITULÉ « RÈGLEMENT RELATIF AUX PERMIS ET CERTIFICATS, AUX CONDITIONS PRÉALABLES À L'ÉMISSION DE PERMIS DE CONSTRUCTION AINSI QU'À L'ADMINISTRATION DES RÈGLEMENTS DE ZONAGE, DE LOTISSEMENT ET DE CONSTRUCTION » DE FAÇON À ADAPTER CERTAINS ARTICLES PRÉSENTANT DES DIFFICULTÉS D'APPLICATIONS.*

ADOPTÉE

06-05-18

ADOPTION 2^{ÈME} RÈGLEMENT # 323-18

IL EST PROPOSÉ PAR Anne-Marie Beaudry,
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents;

D'ADOPTER LE *DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT # 323-18 AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO, 234-07 INTITULÉ « RÈGLEMENT DE ZONAGE » DE FAÇON À CORRIGER ET ADAPTER CERTAINS ARTICLES PRÉSENTANT DES DIFFICULTÉS D'APPLICATIONS ET À PERMETTRE LA CONVERSION D'USAGE SUR DROIT ACQUIS EN ZONE AGRICOLE PERMANENTE.*

ADOPTÉE

SUIVI AUX PROCÈS-VERBAUX DU 3 AVRIL 2018

Aucune vente pour non-paiement de taxes.

07-05-18

APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par Martine Rouillard,

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'AUTORISER le paiement des factures inscrites au document remis par la directrice générale aux membres du Conseil, soit un total de 90 419.48\$ pour mai 2018, car les crédits nécessaires sont disponibles pour les acquitter.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION

NOTE Le rapport budgétaire avec comparatif annuel pour le mois d'avril est remis à chaque membre du conseil municipal.

NOTE L'entente sectorielle de développement pour la relance économique sur le territoire de la MRC des Etchemins est remise à chaque membre du conseil municipal.

NOTE **Rapport du maire & conseillers responsables de différents dossiers**
Madame la mairesse fait un résumé des différentes rencontres qu'elle a eu durant le mois de mars 2018.

08-05-18 **USAGE CONDITIONNEL**

CONSIDÉRANT QUE Les Excavations Paul Labrie inc., propriétaire du lot # 5 067 963 dans le Rang du Lac, désire exploiter une carrière-sablière avec un usage conditionnel dans la zone 25-F;

CONSIDÉRANT QUE selon la réglementation en vigueur (Règlement numéro 313-17) relatif aux usages conditionnels de la municipalité de Saint-Magloire de façon à adapter certains articles spécifiant les caractéristiques d'exploitation et à encadrer les activités de dynamitage;

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU), lors de sa réunion du 15 mars 2018, ont décidé de donner leur appui aux Excavations Paul Labrie inc. afin qu'il puisse exploiter une carrière-sablière dans le Rang du lac avec un usage conditionnel;

CONSIDÉRANT QU'un avis public a été publié conformément aux dispositions de l'article 445 du Code municipal au moins 15 jours avant la tenue de la présente séance;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité limite à un dynamitage du début mai à la fin du mois de juin pour l'exploitation de carrière-sablière.

Il est proposé par Anne-Marie Beaudry,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'ACCEPTER les recommandations faites par le CCU, soit la permission d'exploitation d'une carrière-sablière dans le Rang du Lac;

QUE les Excavations Paul Labrie inc. avise la municipalité 48h à l'avance, quand aura lieu le dynamitage, pour que la municipalité puisse aviser les voisins de la carrière.

D'AUTORISER l'émission d'un permis au propriétaire du terrain # 5 067 963 du Rang du Lac à Saint-Magloire, pour l'exploitation d'une carrière-sablière avec la mention que les Excavations Paul Labrie inc. avise la municipalité 48h à l'avance, quand aura lieu le dynamitage, pour que la municipalité puisse aviser les voisins de la carrière.

ADOPTÉE

09-05-18

DÉSIGNATION MAIRE & DIRECTRICE GÉNÉRALE CONTRAT NOTARIÉ & SERVITUDE

Il est proposé par Roxanne Nolet
Et résolu unanimement par les conseillers présents;

DE DÉSIGNER Madame la Mairesse Marielle Lemieux et Madame Dany Robert, directrice générale pour la signature des contrats notariés pour l'achat des parties de terrains # 5 067 435 & # 5 067 447. Ainsi que la signature de servitude sur le terrain # 5 067 882, # 5 068 149, & l'annulation de la servitude sur le terrain # 5 067 655.

ADOPTÉE

10-05-18

MÉDAILLE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a présenté la candidature de M. Réjean Théberge pour recevoir la médaille du lieutenant-gouverneur du Québec dû à son engagement auprès du service incendie durant de nombreuses années en tant que Chef pompier & bénévoles;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Magloire est reconnaissante de son engagement communautaire durant toutes ces années pour le service incendie de notre municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la remise de médaille du Lieutenant-gouverneur du Québec aura lieu le 12 mai prochain à Lévis;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Steve Lapointe,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'AUTORISER Mme la mairesse Marielle Lemieux à assister à la cérémonie de remise de médaille du Lieutenant-Gouverneur du Québec.

DE DÉFRAYER les coûts reliés à cette cérémonie.

ADOPTÉE

11-05-18

SOUPER DES FORESTIERS

Il est proposé par Jonathan Goupil
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'INSCRIRE Mme la mairesse Marielle Lemieux au souper des forestiers le 10 mai prochain à la salle municipale de Ste-Aurélie, au coût de 35\$.

DE DÉFRAYER les coûts reliés à ce souper.

ADOPTÉE

12-05-18

AGENCE DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES DES APPALACHES

Il est proposé par Liette St-Pierre,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

D'AUTORISER M. Steve Lapointe à assister à l'assemblée générale annuelle le jeudi 14 juin à 9h au Manoir Lac-Échemin.

DE DÉFRAYER les coûts reliés à cette représentation.

ADOPTÉE

13-05-18

DEMANDE DE L'ÉCOLE RAYONS-DE-SOLEIL

Messieurs Steve Lapointe, Jonathan Goupil, et Madame Liette St-Pierre, conseillers (ère) déclarent qu'ils s'abstiennent de participer et de voter sur ce point.

CONSIDÉRANT QU'une demande financière de 2 500\$ de l'École Rayons-de-Soleil a été déposé au conseil municipal dans l'objectif d'éponger le déficit pour l'année 2017-2018 de leur service de garde scolaire;

CONSIDÉRANT QUE l'École demande également à la Municipalité de leur garantir une collaboration pour les années 2018-2019 & 2019-2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Anne-Marie Beaudry, Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QU'EXCEPTIONNELLEMENT cette année la Municipalité donnera un montant de 2 500\$ (2 000\$ pris dans les commandites EDF et 500\$ pris dans le poste budgétaire de don) pour aider l'École Rayons-de-Soleil a épongé le déficit pour le service de garde scolaire pour l'année 2017-2018.

QUE la Municipalité pour l'année 2018, ne pourra donner suite à d'autres demandes de financement de l'École Rayons-de-Soleil.

QUE la Municipalité ne peut garantir de sa collaboration pour les années 2018-2019 & 2019-2020.

ADOPTÉE

14-05-18

COMITÉ EDF - COMMANDITES 2018

Monsieur Steve Lapointe, conseiller déclare qu'il s'abstient de participer et de voter sur ce point.

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal s'est réuni afin d'analyser les demandes des organismes et des comités locaux pour le partage de la commandite EDF 2018;

CONSIDÉRANT QUE ledit conseil a décidé de distribuer exceptionnellement cette année de façon différente un montant total de 5 000 \$ à sept des douze organismes qui ont fait parvenir une demande d'aide financière et qui sont admissibles à cette commandite soit :

Relance St-Magloire : Achat d'une nouvelle maison pour un montant de 500\$.

Comité pour l'embellissement de St-Magloire : Embellir la municipalité pour l'année de l'évaluation des Fleurons pour un montant de 600\$.

Festival St-Mag Fest : Aide de la tenue de l'évènement pour un montant de 500\$.

Terrain de jeux unifié : Aide au transport des jeunes pour un montant de 500\$.

Fête nationale : financer les activités pour les offrir gratuitement pour un montant de 500\$.

Cercle des Fermières : Pièces d'équipements des métiers, articles de cuisine pour un montant de 400\$.

École Rayons-de-Soleil : Service de garde scolaire pour un montant de 2 000\$.

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Roxanne Nolet,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

D'ACCORDER le montant ci-haut mentionné quant au partage de la subvention de 5 000 \$ allant aux organismes locaux.

ADOPTÉE

NOTE

AGA TRANSPORT ADAPTÉ

L'assemblée générale annuelle du transport adapté aura lieu le 15 mai prochain à St-Georges. Pour le moment, personne n'est disponible pour assister à cette assemblée.

15-05-18

SQAE (SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX)

CONSIDÉRANT QUE nous avons été avisés par la SQAE qu'on peut maintenant payer le solde de notre dette avant l'échéance;

CONSIDÉRANT QUE pour nous prévaloir de cette option, nous devons en faire la demande par courriel;

CONSIDÉRANT QUE suite à cette demande, la SQAE pourra nous transmettre le montant à payer pour notre prochaine facturation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Martine Rouillard,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'AVISER la SQAE que la municipalité désire se prévaloir de l'option de payer le solde de sa dette avant l'échéance.

ADOPTÉE

16-05-18

LEVÉE DU DRAPEAU DES PATRIOTES

ATTENDU QUE le Gouvernement du Québec, par le Décret 1322-2002 qui a pris effet le 2 novembre 2002, a déterminé que la Journée nationale des patriotes coïnciderait avec le congé férié et chômé du lundi précédant immédiatement le 25 mai;

ATTENDU QUE la Journée nationale des patriotes concerne toutes les Québécoises et tous les Québécois et qu'elle a pour but «d'honorer la mémoire des Patriotes qui ont lutté pour la reconnaissance nationale de notre peuple, pour sa liberté politique et pour l'obtention d'un système de gouvernement démocratique»;

ATTENDU QUE la lutte des Patriotes revêt un sens particulier pour les villes et municipalités qui étaient au cœur du territoire où s'est déroulée la rébellion des Patriotes de 1837-1838;

ATTENDU QU'il est nécessaire que des gestes tangibles viennent souligner la Journée nationale des patriotes afin de faire œuvre de mémoire auprès des nouvelles générations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Steve Lapointe,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE PROCÉDER à la levée du drapeau des Patriotes au mât de l'Hôtel de ville, chaque année, à l'occasion de la Journée nationale des patriotes, soit le lundi qui précède le 25 mai.

La levée du drapeau peut avoir lieu le jour même ou au cours de la fin de semaine qui précède la Journée nationale des patriotes.

ADOPTÉE

17-05-18

NOVICOM

CONSIDÉRANT QUE suite à une demande auprès de deux compagnies de téléphone pour installer la téléphonie hébergée dans les nouveaux locaux de la Municipalité au bâtiment de la Caisse populaire Desjardins;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Anne-Marie Beaudry
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'ACCEPTER l'offre de la Compagnie NOVICOM pour la téléphonie hébergée.

ADOPTÉE

18-05-18

O.M.H.

ATTENDU QUE les offices municipaux d'habitation de la Municipalité de Lac-Etchemin, de Saint-Camille-de-Lellis, de Sainte-Justine, de Saint-Louis-de-Gonzague, de Saint-Luc (Dijon) et de Saint-Magloire et Sainte-Sabine ont demandé l'autorisation de la ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation de se regrouper;

ATTENDU QUE ces offices ont présenté aux conseils municipaux des municipalités de Lac-Etchemin, de Saint-Camille-de-Lellis, de Sainte-Justine, de Saint-Louis-de-Gonzague, de Saint-Luc-de-Bellechasse, de Saint-Magloire et de Sainte-Sabine un projet d'entente de regroupement des six offices et que les conseils municipaux ont alors manifesté leur accord de principe à la poursuite de cette démarche;

ATTENDU QUE les offices municipaux d'habitation présenteront, conformément à l'article 58.1 de la *Loi sur la Société d'habitation du Québec* (RLRQ, chapitre S-8), une requête conjointe au lieutenant-gouverneur du Québec pour la délivrance de lettres patentes confirmant leur regroupement selon les conditions d'une entente de regroupement;

ATTENDU QU'après étude du projet de l'entente de regroupement, il y a lieu d'émettre une recommandation favorable à cette fusion;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Martine Rouillard,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE le conseil recommande favorablement le regroupement des offices municipaux d'habitation de la Municipalité de Lac-Etchemin, de Saint-Camille-de-Lellis, de Sainte-Justine, de Saint-Louis-de-Gonzague, de Saint-Luc (Dijon), et de Saint-Magloire et Sainte-Sabine suivant les conditions du projet d'entente de regroupement.

QUE Madame Marielle Lemieux, mairesse est nommée pour agir au conseil d'administration provisoire du nouvel Office.

ADOPTÉE

19-05-18

ASSURANCE AUTO MAIRESSE

CONSIDÉRANT QUE Madame la Mairesse Marielle Lemieux utilise régulièrement sa voiture personnelle pour ces déplacements relativement pour son rôle de mairesse et pour représenter la Municipalité à différent endroit;

CONSIDÉRANT QUE ces assurances de voiture lui exigent une clause usage AFFAIRES au coût de 81.75\$ pour un an vu ces nombreux déplacements;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Steve Lapointe,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

DE DÉBOURSER un montant de 81,75\$ à Mme Marielle Lemieux, mairesse pour la surcharge que sa compagnie d'assurance lui charge pour son assurance automobile classe affaire, facture à l'appui.

ADOPTÉE

20-05-18

REVUE ANNUELLE CORPS DE CADETS 2948 LA FRONTIÈRE

Madame Roxanne Nolet, conseillère déclare qu'elle s'abstient de participer et de voter sur ce point.

Il est proposé par Steve Lapointe,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'AUTORISER Mme Marielle Lemieux, mairesse à représenter la municipalité lors de la 41^e revue annuelle du Corps de Cadets 2948 de La Frontière de Ste-Justine.

DE PAYER les frais de représentation de cette activité.

ADOPTÉE

21-05-18

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU RÉSEAU BIBLIO

Il est proposé par Martine Rouillard,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

D'AUTORISER Mme Marielle Lemieux, mairesse à assister à l'assemblée générale annuelle du Réseau Biblio qui aura lieu le 30 mai prochain à Québec.

DE PAYER les frais de représentation de cette assemblée.

ADOPTÉE

FONDATION RÊVES D'ENFANTS

Une demande financière est déposée concernant la 12^e randonnée en moto « Roulons pour les causes » au bénéfice de la Fondation Rêves d'enfants et Portage.

Le conseil municipal décide de ne pas donner suite à cette demande.

NETTOYER LES SENTIERS

CONSIDÉRANT QUE M. Clément Blanchet nettoie tous les ans les sentiers pédestres de notre municipalité;

Il est décidé de demander à l'école Rayons-de-Soleil s'il serait intéressé à participer pour le nettoyage des sentiers. Une demande sera également faite dans le muni-info.

Mais avant tout, il sera demandé à M. Blanchet s'il veut de l'aide pour le nettoyer des sentiers.

VOIRIE

22-05-18

RETENUES DÉNEIGEMENT

Mesdames Martine Rouillard, Liette St-Pierre, conseillères ainsi que Monsieur Jonathan Goupil, conseiller déclarent qu'ils s'abstiennent de participer et de voter sur ce point.

CONSIDÉRANT QU'un montant équivalent à 5% du montant de la saison hivernale a été retenu afin de s'assurer que les travaux de déneigement soient effectués à l'entière satisfaction de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Steve Lapointe,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

DE VERSER le montant global de la retenue aux Entreprises Forestières de Saint-Magloire pour la saison 2017-2018.

ADOPTÉE

23-05-18

DEMANDE DE SUBVENTION PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE

CONSIDÉRANT QUE la détérioration de la chaussée de diverses rues et rangs municipaux, est devenue problématique pour les usagers et que d'importants travaux de réfection sont nécessaires pour le réparer;

CONSIDÉRANT QU'un déboursé estimé à ± 275 000 \$ est nécessaire pour faire exécuter les travaux supplémentaires à l'entretien régulier des chemins municipaux;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Steve Lapointe,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QU'une demande d'aide financière équivalente au montant de 150 000\$, soit adressée à la députée de Bellechasse, M^{me} Dominique Vien, dans le cadre du programme «d'aide à la voirie locale», afin de permettre la réalisation de ces travaux qui sont jugés prioritaires et nécessaires par les membres du Conseil.

ADOPTÉE

24-05-18

ENTÉRINER L'ACHAT SOUFFLEUSE ET MOTOCULTEUR

Il est proposé par Steve Lapointe,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'ENTÉRINER l'achat d'une souffleuse Columbia 31 AH8EKT897,
2018 chez Maurice Brousseau & fils au coût de 2 195\$ taxes en sus;

D'ENTÉRINER l'achat d'une bêcheuse (motoculteur) 4M 21
AB445C897 chez Maurice Brousseau & fils au coût de 1 099\$ taxes
en sus.

ADOPTÉE

25-05-18

DEMANDE D'INSTALLATION DE RALENTISSEURS DE VITESSE

CONSIDÉRANT QU'une demande d'installation de ralentisseurs de vitesse
a été remise à la Municipalité par les cinq entreprises situées sur la Route 281;

CONSIDÉRANT QUE cette route est sous la responsabilité du ministère des
Transports du Québec;

Il est proposé par Steve Lapointe
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

D'AVISER le Ministère des Transports du Québec de la
problématique de la vitesse excessive sur la Route 281 sur le
tronçon en arrière du village;

DE DEMANDER au Ministère des Transports de réduire la
vitesse à 70km/h sur la portion de la Route 281 problématique;

D'AVISER les cinq entreprises situées sur la Route 281, que
cette route est sous la responsabilité du ministère des
Transports du Québec et que la municipalité a fait une demande
de réduction de vitesse auprès du Ministère des Transports.

ADOPTÉE

26-05-18

GARAGE MUNICIPAL – OFFRE DE SERVICES

ATTENDU QUE la Municipalité en prévision de la construction d'un futur
garage municipal, a demandé des soumissions pour faire les plans et devis à
trois firmes d'architecte;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Steve Lapointe,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

D'ACCEPTER l'offre de service la plus basse reçue de l'Atelier Guy
architectes au coût de 42 830\$ avant taxes incluant l'architecture, la
structure & fondation et l'électromécanique.

ADOPTÉE

27-05-18 **RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT**
SERVICE DE SÉCURITÉ D'INCENDIE
FORMATION SÉCURITÉ CIVILE – 4^e cours

Il est proposé par Martine Rouillard,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE Mesdames Marielle Lemieux, Anne-Marie Beaudry & Dany Robert ainsi que Monsieur Yves Lapointe suivent la formation de la Sécurité civile pour le quatrième cours soit la planification en sécurité civile.

ADOPTÉE

NOTE **JEUX INTER VILLAGES DES ETCHEMINS**

Les jeux inter villages se tiendront le 18 août prochain à Saint-Camille. Le but de ces jeux est de créer un événement intermunicipal ludique et rassembleur afin de promouvoir l'activité physique et favoriser le développement d'un sentiment d'appartenance aux Etchemins.

Une équipe doit être composée de 6 membres, 50% hommes & 50% femmes, 2 de 18 ans et moins, 2 de 19 à 50 ans et 2 de 51 ans et plus.

Nous reviendrons sur ce sujet ultérieurement.

28-05-18 **COMITÉ ET LOISIRS**
ENGAGEMENT DES EMPLOYÉS DU TERRAIN DE JEUX
Madame Martine Rouillard, conseillère déclare qu'elle s'abstient de participer et de voter sur ce point.

Il est proposé par Liette St-Pierre,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

D'ENGAGER Audrey & Déreck Rouillard comme animateurs pour le terrain de jeux de Saint-Magloire à l'été 2018, en association avec le *Terrain de jeux unifiés Saint-Magloire/Saint-Camille/Sainte-Sabine*;

ADOPTÉE

29-05-18 **FORMATION TERRAIN DE JEUX**

Il est proposé par Roxanne Nolet,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

DE DÉFRAYER les coûts de formation pour Audrey & Derek Rouillard avec repas & hébergement pour le terrain de jeux les 1,2 & 3 juin prochain au coût de 292.09\$/chacun ainsi que les frais de déplacement sur présentation des pièces justificatives.

ADOPTÉE

30-05-18 **CONCOURS DU JARDIN DANS MA VILLE**

Il est proposé par Martine Rouillard,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

DE S'INSCRIRE ET PARTICIPER au concours « *DU JARDIN DANS MA VILLE* ». Nous pouvons gagner un aménagement horticole de 15 000 \$. Notre agent de développement avec Brigitte s'occupera de ce concours.

ADOPTÉE

31-05-18

ENGAGEMENT JARDINIER – JARDIN ENTRE CIEL & TERRE & EMBELLISSEMENT

Il est proposé par Liette St-Pierre,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

D'ENGAGER Katheryne Cousineau comme jardinier pour travailler au Jardin entre Ciel & Terre ainsi qu'à l'embellissement dans la Municipalité pour la saison estivale 2018.

ADOPTÉE

**CORRESPONDANCES & INFORMATIONS
PÉRIODE DE QUESTIONS**

32-05-18

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Roxanne Nolet,
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE la séance soit levée à 20 h 25.

ADOPTÉE

RÉSOLUTIONS DU PROCÈS-VERBAL DU 7 mai 2018

« Je, Marielle Lemieux, maire, ai approuvé toute et chacune des résolutions que le présent procès-verbal contient, conformément à l'article 142 (2) C.M. ».

Mme Marielle Lemieux
Mairesse

Mme Dany Robert
Directrice générale